

Cuba propose un Code des Familles en accord avec notre époque



Leonardo Pérez. Photo: Prensa Latina

La Havane, 23 nov. (RHC)- Leonardo Pérez, président de la Société cubaine de Droit civil et familial, a mis avant la reconnaissance de la multi parentalité et des relations socio-affectives, deux aspects qui font du projet de Code cubain des Familles comme l'un des plus novateurs d'Amérique Latine.

Dans des déclarations à l'agence Prensa Latina, il a expliqué les principales différences entre le texte qui sera présenté au Parlement pour approbation et le code actuel datant de 1975.

«Le projet de loi reconnaît de nouvelles formes de parenté, comme la parenté socio-affective, qui n'est pas réglementée dans le code actuel, et reconnaît également la multi parentalité et met fin au binarisme en matière de filiation», a-t-il souligné.

Selon l'expert, le texte propose une plus grande inclusion, non seulement des personnes différentes en raison de leur orientation sexuelle, mais aussi en raison de leur âge, de l'exercice de la capacité et de la pluralité.

«Il prend également en compte les rôles des hommes et des femmes et ceux des personnes faisant partie de modèles familiaux qui étaient auparavant ignorés», a-t-il ajouté.

Par exemple, il encourage un plus grand respect des droits des personnes âgées ou handicapées, et en même temps, il aborde le phénomène de la violence familiale sous ses différentes formes et conséquences juridiques pour ceux qui commettent de tels actes, a-t-il déclaré.

D'une manière générale, le nouveau code prévoit un régime de communication familiale non prévu auparavant, favorisant le renforcement des liens affectifs entre les membres de la famille, qu'il s'agisse de parents, de proches ou même d'amis proches.

Le spécialiste a également souligné que le projet de Code des Familles est favorable à la garde et à la prise en charge partagée. Cette modalité garantirait que tant les femmes dans leur rôle de mère que les hommes dans leur rôle de père jouent un rôle de premier plan dans l'éducation correcte de leurs enfants.

Par rapport aux autres nations de la région, «je pense que le code cubain des familles deviendra l'un des plus modernes d'Amérique Latine et placera Cuba à l'avant-garde de la législation en matière de droit de la famille», a déclaré Leonardo Pérez.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/277958-cuba-propose-un-code-des-familles-en-accord-avec-notre-epoque>



Radio Habana Cuba